

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze le quatorze du mois d'AVRIL à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 3 Avril 2015, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

FONDS DE SOLIDARITE -ANNEE 2015

Le fonds de solidarité pour le logement, gestion transférée depuis le 1^{er} janvier 2005 au Conseil Général, a pour mission de venir en aide aux personnes et aux familles en difficultés, pour leur permettre d'accéder à un logement ou de s'y maintenir, en accordant des aides financières sous forme de secours ou de prêts sans intérêts.

L'année 2014 a été marquée par une augmentation de l'ensemble des dépenses. 730.817 euros d'aides en 2014 contre 712.772 euros en 2013. La contribution du Conseil Général est de 550.000 euros depuis ces deux dernières années.

Le FSL, financé principalement par le Conseil Général, peut être également abondé par les communes dans le cadre d'une démarche volontaire.

Une contribution à hauteur de 35 centimes d'euro par habitant est souhaitée.
Soit une participation d'un montant de 744,10 euros (2126 * 0,35).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE UNE PARTICIPATION** de 744,10 euros au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2015 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général des Hautes Alpes.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	19
représentés	0
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0



Ainsi fait et délibéré le 14 Avril 2015

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK